2025

MEMO**Déchets**

Votre guide des déchets

Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.

Murten
Morat

Localité Büchslen (Buchillon)

saidef

Informations **générales**

Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

AbfallMEMO

Für die deutsche Version besuchen Sie bitte die Website www.memodechets.ch oder benutzen Sie die mobile Applikation AbfallMEMO.

Comment gérer vos déchets?

Les informations sur les différents types de déchets se rapportent généralement à la voirie et au point de collecte à Büchslen (sauf indication contraire).

Déchets acceptés aux points de collectes

Point de collecte de la voirie à Morat
L'utilisation du point de collecte de la voirie est exclusivement réservée aux personnes domiciliées dans la commune de Morat. Le point de collecte est uniquement destiné aux déchets des ménages privés. Les déchets peuvent être remis gratuitement. Certains types de déchets ne peuvent être remis qu'en petites quantités (voir aussi les informations sur le point de collecte, qui peuvent être consultées avec l'application ou sur le site www.memodechets.ch).

Déchetterie Löwenberg et Bühlmann Recycling SA
Veuillez-vous renseigner directement auprès de ces points de collectes pour savoir quels types de déchets peuvent être éliminés (gratuitement ou contre paiement). Les informations sur ces points de collectes sont sans garantie.

Point de collecte à Büchslen, Hinterdorf 88
L'utilisation du point de collecte à Büchslen est exclusivement réservée aux résidents de la commune de Morat, localité de Büchslen (voir aussi les informations sur le point de collecte, qui peuvent être consultées avec l'application ou sur le site www.memodechets.ch).

Contact et infos

Administration communale de Morat
Rathausgasse 17, 3280 Morat | 026 672 61 11
info@murten-morat.ch | www.murten-morat.ch
MEMODéchets en ligne:
www.memodechets.ch

Voirie
Pra Pury 2, 3280 Morat | 026 672 62 70
werkhof@murten-morat.ch | www.murten-morat.ch
Lu 11h00 - 12h00, Ma 07h00 - 09h00
Je 16h00 - 18h00, Sa 09h00 - 11h00

Point de collecte à Büchslen
Hinterdorf 88
Lu au sa 07h00 - 12h00, 13h00 - 19h00

Déchetterie Löwenberg
Haldimann SA, Grande Ferme 8, 3280 Morat
026 411 95 00
ezl@haldimannag.ch | www.haldimannag.ch

Bühlmann Recycling SA
Crauxstrasse 4, 1797 Münchenwiler
026 672 33 00
info@bbr.ch | www.bbr.ch

Installation de compostage Seeland SA
Setzli 3, 3285 Galmiz | 026 673 25 00
office@kompostseeland.ch |
www.kompostseeland.ch

Centre de collecte des toxiques STEP Région de Morat
Voirie de la commune de Muntelier
Rue principale 179, 3286 Muntelier
026 670 44 40
info@ara-murten.ch | www.ara-murten.ch

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez l'administration communale

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C002148

Calendrier

Murten / Morat - Localité Büchslen (Buchillon)

2025

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M	1 Nouvel-An			2		
J	2 Lendemain de Nouvel-An			3 ordures ménagères	1 ordures ménagères	
V	3 ordures ménagères			4	2	
S	4	1	1	5	3	
D	5	2	2	6	4	1
L	6 déchets verts + sapin de Noël	3 déchets verts	3 déchets verts	7 déchets verts	5 déchets verts	2 déchets verts
M	7	4	4	8	6	3 service de broyage
M	8	5	5	9	7	4
J	9 ordures ménagères	6 ordures ménagères	6 ordures ménagères	10 ordures ménagères	8 ordures ménagères	5 ordures ménagères
V	10	7	7	11	9	6
S	11	8	8	12	10	7
D	12	9	9	13	11	8 Pentecôte
L	13	10	10 déchets verts	14 déchets verts	12 déchets verts	9 Lundi de Pentecôte
M	14	11 service de broyage	11	15	13	10
M	15	12	12	16	14	11
J	16 ordures ménagères	13 ordures ménagères	13 ordures ménagères	17 ordures ménagères	15 ordures ménagères	12 ordures ménagères
V	17	14	14	18 Vendredi-Saint	16	13
S	18	15	15	19	17	14
D	19	16	16	20 Pâques	18	15
L	20 déchets verts	17 déchets verts	17 déchets verts	21 Lundi de Pâques	19 déchets verts	16 déchets verts
M	21	18	18 service de broyage	22	20	17
M	22	19	19	23	21	18
J	23 ordures ménagères	20 ordures ménagères	20 ordures ménagères	24 ordures ménagères	22 ordures ménagères	19 ordures ménagères
V	24	21	21	25	23	20
S	25	22	22	26	24	21
D	26	23	23	27	25	22
L	27	24	24 déchets verts	28 déchets verts	26 déchets verts	23 déchets verts
M	28	25	25	29	27	24
M	29	26	26	30	28 ordures ménagères	25
J	30 ordures ménagères	27 ordures ménagères	27 ordures ménagères		29 Ascension	26 ordures ménagères
V	31	28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31 déchets verts			30 déchets verts
M						

Calendrier

Murten / Morat - Localité Büchslen (Buchillon)

2025

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1 déchets verts			1
M	1		2			2
M	2		3	1		3
J	3 ordures ménagères		4 ordures ménagères	2 ordures ménagères		4 ordures ménagères
V	4	1 Fête nationale	5	3		5
S	5	2	6	4	1	6
D	6	3	7	5	2	7
L	7 déchets verts	4 déchets verts	8 déchets verts	6 déchets verts	3 déchets verts	8 déchets verts
M	8	5	9 service de broyage	7	4	9
M	9	6	10	8	5	10
J	10 ordures ménagères	7 ordures ménagères	11 ordures ménagères	9 ordures ménagères	6 ordures ménagères	11 ordures ménagères
V	11	8	12	10	7	12
S	12	9	13	11	8	13
D	13	10	14	12	9	14
L	14 déchets verts	11 déchets verts	15 déchets verts	13 déchets verts	10 déchets verts	15
M	15	12	16	14	11	16
M	16	13	17	15	12	17
J	17 ordures ménagères	14 ordures ménagères	18 ordures ménagères	16 ordures ménagères	13 ordures ménagères	18 ordures ménagères
V	18	15	19	17	14	19
S	19	16	20	18	15	20
D	20	17	21	19	16	21
L	21 déchets verts	18 déchets verts	22 déchets verts	20 déchets verts	17 déchets verts	22 déchets verts
M	22	19	23	21 service de broyage	18	23
M	23	20	24	22	19	24 ordures ménagères
J	24 ordures ménagères	21 ordures ménagères	25 ordures ménagères	23 ordures ménagères	20 ordures ménagères	25 Noël
V	25	22	26	24	21	26 Saint-Etienne
S	26	23	27	25	22	27
D	27	24	28	26	23	28
L	28 déchets verts	25 déchets verts	29 déchets verts	27 déchets verts	24 déchets verts	29
M	29	26	30	28	25	30
M	30 ordures ménagères	27		29	26	31 ordures ménagères
J	31	28 ordures ménagères		30 ordures ménagères	27 ordures ménagères	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						

Comment bien **trier** ?

Les types de déchets

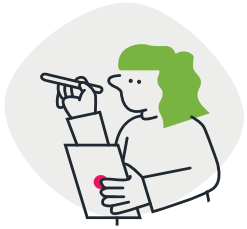

Aluminium et boîtes de conserve
Boîtes, tubes et coques en aluminium ainsi que boîtes de conserve en métal blanc. Enlever les étiquettes en papier, nettoyer et plier les boîtes

Batteries d'autos
Acceptés uniquement à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA. Acceptés dans les points de vente uniquement contre paiement

Piles et accumulateurs
Batteries sèches de toute taille et accus
pas de batteries d'autos

Déchets de chantier payants
Acceptés uniquement à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA

Appareils électriques et électroniques
Appareils ménagers, appareillage électrique, appareils électroniques de bureau, **pas** de batteries d'autos, Voirie: **uniquement des petits appareils**

Peintures payants
Acceptés uniquement à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA.
STEP Région de Morat: **pour personnes privées gratuit**

Berlingots / Briques à boissons
Des cartons vides de lait, de crème, de jus de fruits, de thé glacé, de soupes et de sauces. Comment: appuyer à plat et mettre le couvercle

Verre
Bouteilles en verre, bocaux sans couvercle et sans fermeture à vis; trié selon la couleur vert, blanc, brun; **pas** de vitre, **pas** de céramique

Déchets compostables ménagers
!Ramassage des déchets verts!
branches, coupe de gazon, **déchets de jardin**, épluchures de légumes/ fruits, coquilles d'œufs, marc de café et de thé, **pas** de denrées alimentaires cuites ou épicées

Déchets spéciaux des ménages payants, solvants, dissolvants pinceaux, pesticides, herbicides, produits chimiques div. Acceptés à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA. STEP Région Morat: **pour personnes privées gratuit**

Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
payants
Ramassage des déchets - voir calendrier
Dépôt uniquement le jour du ramassage avant 07h00

Bois
propre, non traité, non mélangé avec d'autres matériaux **(vieux bois)** p.ex. étagère en bois, bois brut, palettes; **du bois traité ou souillé** (avec plastique, peinture, colle) sans pièces synthétique/verre/métal p.ex. chaises

Déchets inertes (petites quantités)
Béton, pavés, porcelaine, céramique, tuiles, plâtre, mortier, fibre-ciment, vitres (**sans** cadres) jusqu'à 100 kg, **sans** matière synthétique, **pas** de matériel organique. Voirie: seulement petites quantités

Carton propre
Carton gris ou ondulé, matériau d'emballage sans éléments étrangers. **Pas** de tétrapacks, **pas** de revêtement en matière synthétique ou polystyrène. Seulement pour personnes privées.

Bouchons en liège
Bouchons en liège, propres et sans éléments étrangers tels que plomb ou matières synthétique. Peuvent aussi être apportés au magasin Claro (Magasin du Monde), Hauptgasse 16, Morat

Tubes lumineux (néon) / LED
Lampes fluorescentes, tubes néon, ampoules halogènes, ampoules économes, etc. À rapporter si possible au point de vente

Médicaments payants
Acceptés uniquement à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA.
STEP Région de Morat: **pour personnes privées gratuit**

Ferraille (objets métalliques)
Vieux métal, ferraille, tonneaux, barres, tuyaux, pots et casseroles en métal (y c. fonte), cadres de vélo et de vélomoteurs sans éléments en matière synthétique. **Pas** d'appareils électriques **ni** électroniques

Huiles minérales et végétales
Huile de moteur (huile minérale, huile de graissage), huile comestible (huile de friture), graisse végétale. Verser dans les tonneaux spécifiques mis à disposition; max. 10 litres.

Papier
Papier propre, non laminé, comme journaux, enveloppes (sans fenêtre), catalogues, bottins téléphoniques, livres sans reliure en carton ou matière synthétique

PET
Seulement bouteilles sans autre matière synthétique et dotées du sigle officiel PET **pas** de bouteilles d'huile ou de vinaigre, **pas** d'emballages de produits de lessive, **pas** de bouteilles de lait, etc.

Pneus payants
Acceptés uniquement à la Déchetterie Löwenberg ou Bühlmann Recycling SA ou à rapporter si possible au point de vente **(contre paiement)**

Autres déchets plastiques
!Respecter sceau! matières synthétiques PE (polyéthylène, PE-HD 02), films (PE-LD-04), PP (polypropylène, PP 05) **sans éléments étrangers**

Déchets encombrants combustibles
Veuillez noter les informations séparées sur le ramassage des déchets encombrants

Tournée spéciale branches
Service de broyage, branches d'arbres et arbustes, plantes d'intérieur, etc. **pas** de pierres, de la terre ou des déchets commerciaux.
Veuillez noter les informations séparées sur le service de broyage

Sagex
Matériel d'emballage et d'isolation expansé (sagex, polystyrène) propre et sans substances étrangères (colle, ciment, etc.), **pas** en flocons
Voirie: seulement pour personnes privées

Dépouilles d'animaux
Cadavres d'animaux jusqu'à 20 kg
Animaux plus grands: STEP Chiètres, tél. 031 755 67 73

Couche-culotte
dans des sacs transparents avec le ramassage des ordures ménagères (gratuit)

Ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être déposées soit dans les sacs officiels de la commune, soit dans des conteneurs standards, marqués d'une vignette pour conteneurs, à partir de 07h00 le jour du ramassage.

Tarifs pour les sacs et les vignettes pour conteneurs (hors TVA)

17 litres	CHF	1.20	par sac
35 litres	CHF	2.40	par sac
60 litres	CHF	3.50	par sac
110 litres	CHF	5.40	par sac
120 / 140 litres	CHF	7.00	par vignette
240 litres	CHF	12.00	par vignette
800 litres	CHF	40.00	par vignette

Frais au poids pour les ordures ménagères (hors TVA)

Frais de raccordement	CHF	1.50	par conteneur jusqu'à 240 l
Frais de raccordement	CHF	2.80	par conteneur plus grand que 240 l
Poids	CHF	0.35	par kg

Points de vente des sacs à ordures et des vignettes

	sacs à ordures	conteneur ordures	conteneur déchets verts (unique)	objets encombrants
Coop Pronto station essence Morat	•			
Coop Löwenberg Morat	•		•	•
Coop Morat	•		•	•
Migros Morat	•		•	•
Denner Bernstrasse Morat	•			
Denner Löwenberg Morat	•			
Drogerie-Reformhaus Aebi Morat	•	•		
Joggi SA Morat	•	•	•	•
Landi Seeland SA Morat	•	•	•	•
Konsum Murten SA Morat	•	•	•	•
Aldi (Gurwolf/Courgevaux)	•			
Lidl (Gurwolf/ Courgevaux)	•			
Moeri Schoren 81 Gempenach	•	•	•	•

Les vignettes annuelles pour les déchets verts ne peuvent être achetés qu'à l'accueil de l'administration communal.

Informations sur le service de broyage

En fagots de 25 kg au maximum (pas ficelés) ou dans des sacs, cartons, bidons, caisses, etc. ouverts. Diamètre max. 10 cm. Ce que vous ne pouvez pas utiliser dans votre jardin doit être mis au ramassage des déchets verts. Les copeaux vous seront rendus dans les récipients que vous aurez préparés (sacs à ordures de 110 l, sacs à tourbe, etc.).

Informations sur le ramassage des déchets verts

Les déchets sont mis dans des conteneurs (désignés à cet effet). Les conteneurs vidés sont laissés sur place et doivent être repris le même jour par le propriétaire. Éliminer les éléments étrangers, tels que plastique, papier, métal etc. Pas pour le commerce ou l'agriculture. **Dépôt uniquement le jour du ramassage avant 07h00**.

Lors de la première collecte de déchets verts en janvier, le sapin de Noël peut être éliminé gratuitement.

Informations sur le ramassage des déchets encombrants

Les objets encombrants sont désormais éliminés avec le ramassage normal des ordures. Les vignettes pour objets encombrants doivent impérativement être apposées sur les objets à éliminer. Un aperçu avec des exemples d'application des marques pour objets encombrants est disponible sur le site internet de la commune de Morat.
Au ramassage des déchets encombrants peuvent être donnés des déchets qui n'ont pas la place dans un sac officiel ou dans un conteneur.
Sont ramassés comme déchets encombrants:

- les déchets combustibles devant être ramassés ou éliminés séparément en raison de leur taille ou de leur volume comme les matelas, lits, meubles, skis, tapis, éléments en plastique de grande taille avec un contenu étranger (p. ex. métal) etc.;
- les déchets combustibles pour lesquels il n'existe pas de collecte spéciale (recyclage);
- le bois traité ou souillé (restes de plastique, peinture, colle) sans parties à démolir avant l'élimination (p. ex., planches, meubles, chaises ou tables en bois).

Il y a une limite maximale de 1 m^3 par ménage et par ramassage. Poids max. de 25 kg et longueur max. 1,60 m par objet.

Ne sont pas considérés comme des déchets encombrants, notamment:

- tous les objets qui peuvent être conditionnés dans les sacs ou les conteneurs officiels, ou pour lesquels il existe une collecte spéciale (recyclage, p. ex., PET, PE-PP, verre, carton, etc.);
- le vieux métal (p. ex., vélos);
- les appareils électriques et électroniques;
- le vieux bois (bois propre, non traité, non mélangé avec d'autres matériaux) p. ex., étagère entièrement en bois; déchets de bois de chantier (p. ex., bois de charpente non peint), bois brut ou palettes;
- les déchets spéciaux (p. ex., pneus, traverses de chemin de fer, plaques d'Eternit, etc.);
- les matériaux de construction;
- les déchets de l'industrie et du commerce (y c. les déchets de l'agriculture)

Le dépôt ne doit pas entraver la circulation. **Dépôt uniquement le jour du ramassage avant 07h00**.